



Regroupés, nous sommes plus forts, entendus, écoutés...

Il y a quelques années, nous avons proposé aux « organisations » représentant le yachting professionnel de siéger au sein du Conseil d'Administration de Riviera Yachting NETWORK. C'était à la fois le moyen d'être plus rassemblés et celui d'être encore plus connectés au marché, à sa diversité, à sa réalité.

En 2010, le Groupement des Professionnels du Yachting (GEPY), le Professional Yachting Association (PYA), le Mediterranean Yacht Brokers Association (MYBA) et Superyachtfrance (Métier grande plaisance de la Fédération des Industries Nautiques) devenaient ainsi administrateurs de Riviera Yachting NETWORK. Ce rapprochement allait donner encore plus de force à la voix que porte notre cluster depuis maintenant 15 ans, à sa reconnaissance, à sa visibilité.

En 2012, MYBA par manque de disponibilité préférait démissionner de son siège d'administrateur, nous le proposons au Registre International Français (RIF) qui rejoignait volontiers la table du conseil.

Aussi, Riviera Yachting NETWORK sur la base d'une gouvernance riche de ses représentants de chantiers, de sous-traitants, de sociétés de services ainsi que de représentants d'organisations professionnelles - dont les sièges sont installés en Région PACA et dont certaines ont une dimension internationale -, a donné aux actions du cluster plus de pertinence dans l'accompagnement du développement de la filière yachting en Méditerranée française, comme de sa structuration.

Mais le développement et la pérennité de la filière passent aussi par la défense de ses professionnels, de ses emplois, de l'identité forte de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans l'industrie du Yachting.

Dans cette logique, il faut continuer à se faire entendre et nous sommes une excellente chambre d'écho; mais pour être écoutés, être plus audibles, il faut être plus nombreux, plus unis.

Tous nos partenaires en sont conscients. Et nous partageons tous le même credo :
Maintenir et développer les spécificités françaises de l'industrie du yachting.

A travers le Comité Français des Professionnels du Yachting, nous avons formalisé il y a quelques mois une action de lobbying autour de l'iniquité, au niveau européen, que recèle l'application de la TVA sur les charters...et nous avançons !

Par ailleurs, autour de la proposition de loi relative à la « taxe de mouillage » avortée fin juin grâce à la mobilisation de tous « pour que la mer reste libre », nous avons participé au lancement d'une confédération du nautisme et de la plaisance qui sera inaugurée en septembre prochain.

Bref, la démonstration est faite que conformément à la citation de Nietzsche « Tout ce qui ne nous tue pas nous rend plus forts » mais il faut savoir parfois être plus nombreux, solidaires, pour être plus forts.

Dans cette newsletter, vous redécouvrirez notamment les différentes actions menées collectivement.

Au plaisir de vous retrouver le 3 octobre prochain pour fêter ensemble les 15 ans de notre cluster.



Laurent Falaize
Président de Riviera Yachting NETWORK

L'appel entendu !!!

La mobilisation du monde nautique et le soutien d'élus nationaux et locaux auront persuadé le gouvernement d'opter pour la voie de la sagesse en n'apportant pas son soutien à l'amendement de Monsieur le Député Giacobbi.

Le gouvernement avait en effet souhaité donner une suite favorable à une demande exprimée dès 2009 par l'Assemblée de Corse qui proposait une taxe pour les navires mouillant dans les réserves des Bouches de Bonifacio ou de Scandola (hormis pour les bateaux stationnant dans un port Corse).

Ainsi, au début de l'année 2015, par amendement au projet de loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) le gouvernement avait choisi de permettre aux collectivités ou établissements publics qui contribuent à la gestion d'aires marines protégées d'instaurer une taxe sur les mouillages.

Face aux conséquences d'une telle mesure sur la filière nautique et les économies littorales, au regard de l'ampleur des zones concernées, du ciblage exclusif d'une seule catégorie d'usagers des aires marines protégées, du montant excessif de la redevance envisagée (20 euros/mètre), et de l'extrême complexité de son recouvrement, la commission des lois de l'Assemblée Nationale avait d'abord rejeté cette mesure.

Puis le Gouvernement a déposé un nouvel amendement en tout point identique au précédent sauf qu'il renvoyait à l'établissement d'une

redevance à un décret d'application. Il s'agissait en réalité d'un nouvel impôt puisqu'aucune contrepartie en termes de service aux plaisanciers n'était envisagée (zone de mouillage organisé ou collecte des déchets).

Par cet impôt, le gouvernement faisait supporter aux plaisanciers le coût d'une mission d'intérêt général (la protection du patrimoine marin), alors même que ces derniers financent déjà aujourd'hui chaque année le Conservatoire du Littoral à hauteur de 37 millions d'euros.



Très vite et avant que les lectures et relectures du texte - comme le prévoit la procédure de la navette parlementaire - l'ensemble de la communauté du nautisme, les fédérations, les associations de plaisanciers,

de professionnels, ont lancé un vaste appel « pour que la mer reste libre » et dénoncé une loi dont ils ne voulaient pas.

Riviera Yachting NETWORK a pour sa part largement relayé cette pétition et interpellé les élus locaux et nationaux sur un projet de loi instaurant une mesure :

- générale et de fait disproportionnée car répondant à une demande locale spécifique;
 - contre-productive car déjà expérimentée et abandonnée en Sardaigne tant elle était désastreuse sur la fréquentation des côtes;
 - discriminatoire, laissant craindre un transfert massif de charges au détriment des plaisanciers;
 - pénalisante pour l'ensemble des économies littorales;
- et enfin, une taxe complexe et coûteuse à recouvrer.

Fort de plus de 25.000 signataires, l'écho obtenu par l'appel aura eu raison de l'entêtement politique dont les amendements successifs faisaient l'objet. Le 2 juillet, après que la disposition ait été rejetée par le Sénat, elle était retirée de la séance comme

- L'assemblée Générale de Riviera Yachting NETWORK s'est déroulée chez IMS 700

L'ouverture d'IMS 700 aura été l'événement marquant de l'année en matière de structuration de la filière. A la demande de la gouvernance du cluster, Denis Pellegrino, Président d'IMS, a accueilli plus de 70 personnes pour l'AG du « réseau ». Après les traditionnels bilans moral et financier, les membres de R.Y. NETWORK ont entériné la désignation

de deux nouveaux entrants au sein du Conseil d'Administration :

Olivier Smadja (Gremco) et Bruno Arich (Alshimy). En outre, les sociétaires ont validé l'option de l'assujettissement à la TVA du cluster pour 2016.

- Apéro- infos : 16 septembre à 18h

IPFM, la Seyne

Présentation d'une nouvelle plate-forme numérique « [placedemarche.biz](#) » : elle permet de proposer ses services et produits dans le monde et constitue un

outil à l'export.

confirmez votre présence

- Formations : *octobre/novembre* :
S'inscrire sur contact@rynetwork.com
« Promouvoir et valoriser son entreprise par les réseaux sociaux » :
La Seyne : 20 octobre
Antibes : 29 octobre
« Les leviers de la performance organisationnelle » :
La Seyne : 22 & 23 octobre
Antibes : 26 & 27 octobre

annoncé quelques jours auparavant par Marilyse Lebranchu, Ministre de la Décentralisation.

Comme l'ont souligné à juste titre les promoteurs de l'appel, « cette décision redonne une perspective favorable au développement des économies du littoral auxquelles le nautisme et la plaisance contribuent fortement ».

Ce combat en préfigure d'autres et quoi qu'il en soit appelle à être vigilants pour défendre nos intérêts collectifs..

Les prémisses d'une confédération...



Les promoteurs de l'appel ont souhaité, maintenir la dynamique générée, se rassembler, faire entendre leur voix et participer aux instances locales, régionales et nationales, aux débats de la communauté maritime. Riviera Yachting NETWORK a ainsi rejoint la Confédération du nautisme et de la plaisance, constituée pour l'heure de manière informelle. Elle représente de fait 7,5 millions de plaisanciers, regroupe des Fédérations sportives, des clubs et des associations qui réunissent 3 millions de pratiquants réguliers dont 900 000 licenciés et réalisent 350 millions d'euros de chiffre d'affaires. La Confédération regroupe également plus de 5000 entreprises qui emploient 40 000 salariés, 570 ports de plaisance dont l'activité économique représente 900 millions d'euros. A travers l'activité que génère en France l'industrie du yachting (1,5 mds d'€ de CA)

et ses emplois directs et indirects, Riviera Yachting NETWORK y a toute sa place et a participé le 3 juin dernier, à Paris, à la réunion de réflexion permettant de jeter les bases de cette confédération. Elle sera officiellement inaugurée pendant le Yachting Festival de Cannes.

La voix du yachting souhaite se faire entendre et comme Riviera Yachting NETWORK, ses partenaires du Comité Français des Professionnels du Yachting se sont appliqués à afficher leur cohésion.

Les difficultés scellent parfois des unions fortes sur des thématiques importantes, la problématique de la TVA sur le charter en est la parfaite illustration....

TVA Charters : Point d'actualité

Le 15 juillet 2013, pour se mettre en conformité avec une directive européenne, la France a mis un terme à l'exonération de TVA dont bénéficiaient jusqu'alors les opérations de location et d'affrètement de yachts bénéficiant du régime de plaisance commerciale.

Cependant, face à une mise en application disparate de la directive sur l'ensemble du territoire européen, qui fait de certains pays des zones de dumping fiscal pour l'accueil des yachts, le Comité Français des Professionnels du Yachting (Riviera Yachting NETWORK, GEPY, Pôle Refit la Rochelle et Superyachtfrance) se mobilisent afin qu'émerge une réelle équité fiscale européenne dans le traitement des yachts.

Dans cette attente et au gré de travaux avec le Registre International Français et de négociations avec la Direction Générale des Douanes les choses avancent.

L'ambition est d'aboutir à un moratoire et des solutions transitoires.

Des délais ont déjà été accordés en faveur de l'exonération de la TICPE...

« Relever le défi de la collaboration numérique » :

La Seyne : 9 & 10 novembre

Antibes : 05 & 06 novembre

• Port Toulon Provence s'attache à qualifier son offre Yachting

De nombreux ateliers dont certains sont coordonnés par des entreprises membres de Riviera Yachting NETWORK permettent de faire valoir les attentes des professionnels et des usagers de manière

à ce que la qualité de l'accueil des yachts soit, à l'avenir, le plus en phase possible avec les standards du secteur et améliore l'attractivité de ses ports.

• Les Assises de la Mer se dérouleront les 3 & 4 novembre à Marseille .

A cette occasion et pour la première fois le Yachting devrait faire l'objet d'une table ronde le mercredi 4 novembre, à laquelle Riviera Yachting NETWORK participera.

Les Brèves

Marché Chinois :

Les conclusions d'une étude sur « les perspectives du marché chinois du yachting », conduite en collaboration avec des étudiants chinois du Master luxe de l'école Kedge à Marseille, devraient être exposées aux entreprises intéressées durant le dernier trimestre 2015. A cette occasion seront présentées les aides mobilisables visant à accompagner les démarches à l'international. Infos à venir sur www.riviera-yachting-network.fr

15 ans, ça se fête !!! rendez-vous à Saint-Tropez...

En septembre 2000, en rade de Toulon, naissait un réseau d'une quinzaine d'entreprises, Technicmarine. En quelques années, celui qui allait devenir Riviera Yachting NETWORK s'était étoffé pour recouvrir une dimension régionale, une large représentativité des activités de refit et réparation/maintenance de yachts. Forte de celle-ci, les co-financeurs publics ont participé à la mise en place d'actions structurantes, de promotion des savoir-faire, d'intelligence économique et de stratégies collectives, de défense des intérêts des professionnels. Autant d'éléments qui ont permis à Riviera Yachting NETWORK d'asseoir sa reconnaissance comme étant un interface au niveau régional, national et parfois international pour ses métiers, dans l'industrie du yachting.

Cette réussite, ces années de travail mutualisé seront l'occasion d'un grande fête.

Vous avez été partie prenante de ces années,

Laurent Falaize (Président de Riviera Yachting NETWORK)
et Vincent Laroque (1^{er} Président de Technicmarine)
vous invitent à vous joindre à la fête des 15 ans de Riviera Yachting NETWORK,
le 3 octobre 2015, à Saint Tropez.

Au programme : suivi des régates des voiles de Saint Tropez et déjeuner à bord du « Rivage Côte d'Azur » aimablement mis à disposition par Trans Côte d'Azur (Groupe Amal).

Puis soirée anniversaire au restaurant la Plage des Salins à partir de 19h.



Vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à écrire à contact@rynetwork.com.

S comme septembre... S comme salons...



Cannes Yachting Festival : 8-13 septembre

Riviera Yachting NETWORK sera présent sur le stand du Comité Français des Professionnels du Yachting avec la Fédération des Industries Nautiques (FIN), le Pôle Refit La Rochelle et le Groupement des Equipages Professionnels du Yachting (GEPY). N'hésitez pas à nous rendre visite.



Monaco Yacht Show : 23-26 septembre

Riviera Yachting NETWORK sera également présent dans la nouvelle tente Quai Antoine 1er, stand QAA 54, sous le toit « France, home to superyachting » qui regroupera les membres du Comité Français des Professionnels du Yachting (grande première sur le salon de Monaco) ainsi que le Registre International Français (RIF). Plusieurs entreprises adhérant à l'une des structures du Comité auront leurs stands alentours, afin de faire germer, petit à petit, un "village français".

32 m² de convivialité à partager !

Un endroit pour les rendez-vous business de nos entreprises.

Une pause au « Carré » pour un moment d'échanges.

Nous serons heureux de vous y accueillir.

Venez également vous procurer le nouvel annuaire des membres de Riviera Yachting NETWORK.

Réservez dès à présent vos pass via contact@rynetwork.com.



L'Esprit « Carré », au Boot Düsseldorf en janvier 2015

FINANCÉ PAR :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Édité à 320 exemplaires sur papier recyclé
IPFM - 68 allée des Forges - 83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 04 94 242 193 - Email: contact@rynetwork.com
www.riviera-yachting-network.fr